

Appel à projets de l'OFAJ, « Diversité et participation »

Thème spécifique pour 2020 : « Vivre l'Europe au quotidien »

Renforcer la diversité, les échanges entre jeunes d'origines sociales différentes, les contacts entre organisations des deux côtés du Rhin, les contacts avec des jeunes éloignés de la mobilité franco-allemande, européenne ou internationale. Tels sont les objectifs fixés par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) dans le cadre de sa stratégie « Diversité et participation » qui a été entérinée le 13 novembre 2015 par son Conseil d'administration pour les prochaines années.

Dans cette optique, l'OFAJ lance pour 2020 un nouvel appel à projets en lien avec cette stratégie, destinée à soutenir la diversification des publics bénéficiant des programmes de l'OFAJ et à sensibiliser les sociétés face aux processus d'exclusion. L'OFAJ subventionnera 10 projets pilotes franco-allemands ou trilatéraux organisés entre le 1^{er} janvier et le 15 décembre 2020.

Contexte

Depuis plusieurs années, l'enjeu lié à la diversité des publics et à la participation active des jeunes issus de tous horizons occupe une place centrale dans le travail de l'OFAJ. Car l'OFAJ est convaincu de l'impact positif de la mobilité internationale et européenne sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ayant moins d'opportunités. Si l'objectif premier est donc d'atteindre toujours davantage ce groupe cible, il est tout aussi important pour l'OFAJ de sensibiliser et de mobiliser les acteurs de jeunesse ou les multiplicatrices et multiplicateurs intéressé*e*s ou engagé*e*s dans le domaine « Diversité et Participation » (multiplicatrices et multiplicateurs du travail social, enseignantes et enseignants, représentantes et représentants du monde politique, des médias, de l'administration ou de la recherche) afin de soutenir l'intégration de ces publics au sein de la société par des projets d'échanges.

Appel à projet et conditions de financement

- 1) Ce programme s'adresse à des enfants, à des jeunes ou à des jeunes adultes ayant moins d'opportunités* ou à des multiplicatrices et multiplicateurs engagé*e*s au service de la « Diversité et Participation ». En 2020, des projets s'adressant aux étudiantes et étudiants seront privilégiés.
- 2) Les projets pourront se décliner sous des formats divers, le choix des thèmes et des contenus est libre. Il pourra s'agir par exemple d'une conférence, d'un séminaire, d'une manifestation culturelle ou d'un échange de jeunes.

* Terminologie en vigueur à la Commission européenne, définition en annexe.

2 / 4

- 3) Dans le cadre de cet appel à projets, l'OFAJ donnera la priorité aux projets franco-allemands, trilatéraux, voire multinationaux (à condition qu'ils soient liés à un contexte régional ou géopolitique particulier) au caractère innovant et s'adressant prioritairement à un groupe cible peu familier des programmes de mobilité internationale ou européenne. Les projets recevront une subvention spécifique.

Remarque : un projet en cours ne pourra pas bénéficier d'un financement. Les activités liées à d'autres programmes doivent être clairement délimitées de celles des projets mentionnés en 3).

Porteurs de projet

Les porteurs de projets pourront être des institutions, des associations et fédérations actives dans le travail de jeunesse, la culture, le sport, l'enseignement scolaire, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle ou encore des comités de jumelages, des collectivités locales et territoriales, des universités, des missions locales, etc.

Critères de sélection

Les projets seront sélectionnés essentiellement sur la base des critères suivants :

- **THÈME** : Les contenus du projet devront soutenir les dimensions « Diversité et Participation » et « Jeunesse » et devront porter sur le thème de l'Europe : Comment vivre l'expérience concrète de l'Europe ? Que représente l'Europe dans mon quotidien ? Comment puis-je m'engager à titre personnel en faveur d'une coexistence pacifique au sein de l'Europe ? Que signifient pour moi les valeurs européennes tels que les Droits de l'Homme, la démocratie et l'Etat de Droits ?
- **CRÉATIVITÉ ET INNOVATION** : Les projets devront proposer de nouvelles approches et méthodes et faire appel à la créativité des participantes et participants.
- **PARTICIPATION** : Des jeunes devront être activement impliqués dans la préparation du projet et de sa réalisation.
- **IMPLICATIONS** : Le projet devra produire des effets au-delà du cercle des participantes et participants et/ou produire un résultat concret tel qu'une vidéo, une exposition ou une représentation publique.

Remarque : Dans la sélection des projets, le jury prendra en considération les spécificités thématiques et géographiques, ainsi que la diversité des participantes et participants. Il veillera aussi à privilégier – sur l'ensemble des 10 projets- une certaine diversité quant à leur forme et à leur contenu.

3 / 4

Relations publiques

En cas de réponse positive, la porteuse ou le porteur de projet devra rendre public son projet (réseaux sociaux, presse etc.). La demande de subvention devra apporter des éléments précisant comment il souhaite communiquer sur le contenu du projet et valoriser le soutien apporté par l'OFAJ.

La porteuse ou le porteur de projet devra produire du matériel documentaire, sous la forme de photos, ou d'une vidéo (de 3 minutes maximum) et les mettre à disposition de l'OFAJ.

L'OFAJ présentera les projets sur sa page Internet et apportera, le cas échéant, son soutien dans la stratégie de communication.

Financement et exécution

Le taux de subvention de l'OFAJ ne pourra pas dépasser 12 000 € (max) par projet.

L'OFAJ soutient les projets sélectionnés avec une subvention globale ; la subvention sera calculée en fonction du plan de financement transmis (cf. Annexe 10 des Directives).

L'OFAJ encourage les porteurs de projets à rechercher d'autres financements (organisations, fondations, entreprises etc.) à condition que la visibilité de l'OFAJ soit assurée.

La préparation tant conceptuelle que pratique, l'exécution et l'évaluation des projets relèvent de la responsabilité des porteuses et porteurs de projet. L'OFAJ peut apporter son expertise si nécessaire.

Dépôt des candidatures, durée du projet et délais

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 octobre 2019. Le projet devra se dérouler entre le 1^{er} janvier et le 15 décembre 2020.

Le formulaire de candidature est à télécharger [ici](#). Il doit être dûment rempli ; La signature a valeur d'engagement. Il doit être envoyé accompagné d'un plan de financement (recettes et dépenses doivent être équilibrées) sur papier libre à l'adresse suivante :

Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)
Bureau V – Anne Gainville
51, rue de l'Amiral Mouchez
75013 Paris
(France)

La sélection des projets sera réalisée par un jury franco-allemand.

4 / 4

Tous les porteuses et porteurs de projets, qui adressent habituellement leurs demandes à une organisation centrale de l'OFAJ, s'engagent à informer cette organisation centrale de l'envoi de leur candidature.

Une porteuse ou un porteur de projet ne peut formuler qu'une seule demande. Si plusieurs porteuses ou porteurs de projet participent à un même projet, il suffit qu'ils listent dans un seul dossier l'ensemble des partenaires.

Les porteuses et porteurs de projets s'engagent à informer l'OFAJ dans les plus brefs délais de toute modification qui surviendrait après la sélection.

Si la demande de subvention est refusée, il est toujours possible de refaire une demande de financement dans le cadre traditionnel prévu dans les directives de l'OFAJ. ([Directives 2019](#))

Évaluation et décompte

Au plus tard 2 mois après la fin du projet, une évaluation détaillée sera transmise à l'OFAJ, accompagnée de tous les éléments du décompte d'utilisation. Le formulaire est téléchargeable [ici](#).

L'évaluation du projet portera sur :

- Le rapport détaillé sur la réalisation du projet,
- Les méthodes pédagogiques utilisées,
- La communication linguistique entre les partenaires et entre les participants,
- Les résultats obtenus par rapport aux objectifs initiaux,
- Les retombées médiatiques et le matériel promotionnel (photos, vidéo).

Pour plus d'informations concernant la candidature :

Anne Gainville

Par téléphone : 01 40 78 18 30

Par email : gainville@ofaj.org

Pour plus d'informations sur le concept pédagogique :

Borris Diederichs

Par téléphone : +49/30 288 757 71

Par mail : diederichs@dfjw.org